

Présentation du 12 septembre 2022

Conseil des Anciens



HEPS ADRET
Habitat Evolutif
Pour Seniors

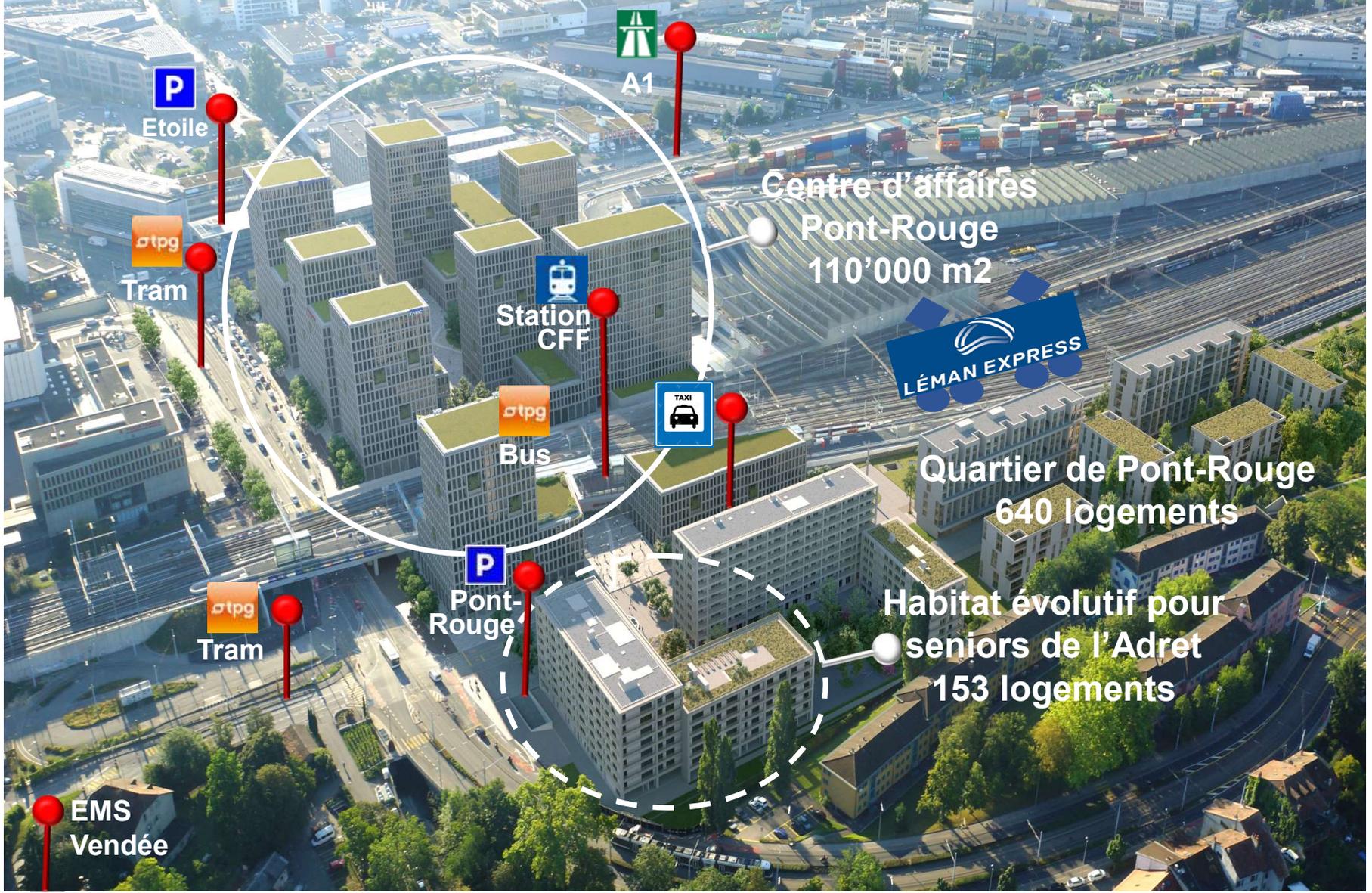
**«BIENVENUE DANS LA
SOCIETE DE LONGUE VIE»**



HAGES
Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors



Fondation communale
pour le logement
de personnes âgées



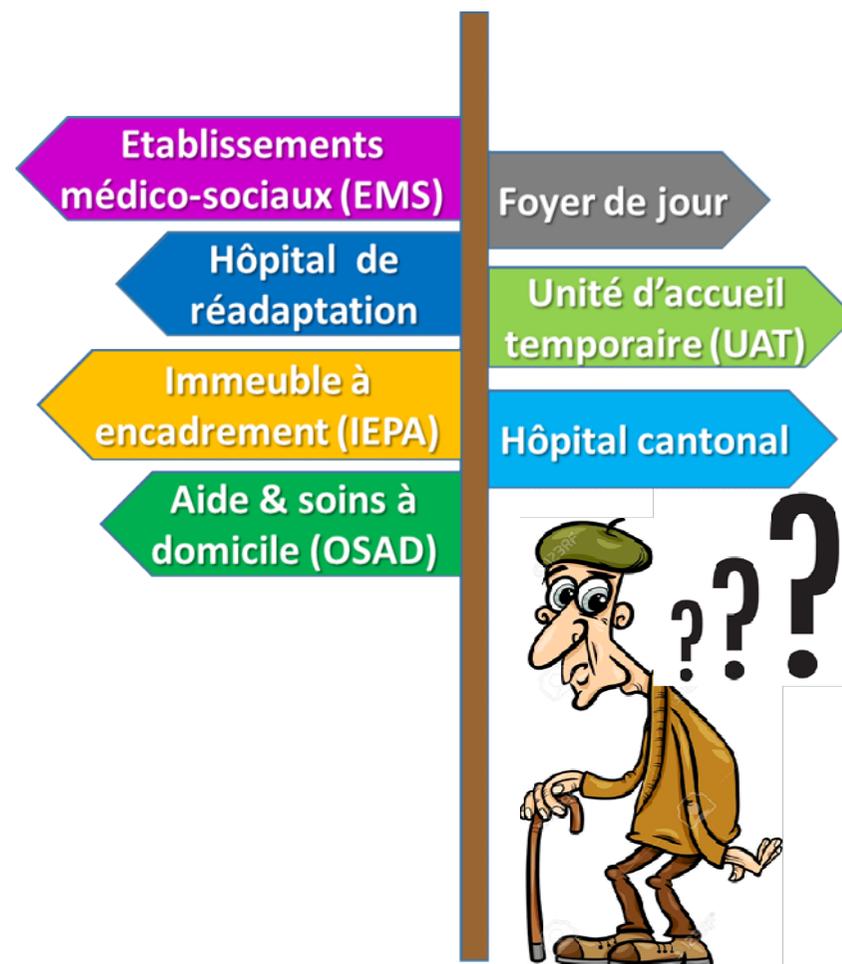
CONTEXTE

Rapport sur la **politique publique** cantonale pour les personnes âgées en perte d'autonomie :

- Maintenir l'autonomie & l'intégration des aînés
 - Développer des mesures de prévention
 - Favoriser les synergies entre les acteurs des réseaux
 - Créer des structures d'hébergement innovantes, répondant à la continuité des soins, sans recours aux institutions (EMS, etc.)
- 

ENJEUX PERSONNES EN ÂGE AVS (SENIORS)

- **Viellissement** de la population
- Evolution constante des **coûts** de la santé
- Maintien à domicile **favorisé** par Etat & **souhaité** par seniors
- Fréquents **aller-retour** domicile-hôpital
- **Préventions** pas toujours adaptées à l'évolution de l'état santé
- **Transferts** inter-établissements nombreux, si retour à domicile plus possible
- Prestations IEPA **limitées** dans leur évolution
- Choix **lieux de vie** restreints (IEPA ou EMS)



ENJEUX POUR LES AUTRES GENERATIONS

Enfants < 5 ans :

- Manque de places en crèche



Etudiants :

- Faible nombre de logements
- Loyers souvent onéreux



Adultes avec déficience intellectuelle légère :

- Favoriser une approche inclusive
- Répondre à l'évolution de leurs besoins
- Faire valoir leurs droits de citoyenneté



OBJECTIFS VISES

1. Favoriser le **maintien à domicile des seniors** le plus durable possible par des prestations progressives & des mesures préventives, adaptées à l'évolution de leur santé
2. Créer un **habitat intergénérationnel** accueillant & animé
3. Réunir sous le même toit, dans une culture du «**Vivre ensemble**», des **locataires** & des **partenaires**
4. Offrir aux locataires & au public des **services** à la personne & des **commerces de proximité**



L'ADRET C'EST :

- Un concept inédit
 - Des prestations évolutives & adaptées
 - Une philosophie du vivre ensemble
 - Une situation géographique idéale
 - Un programme diversifié de logements
 - Une mutualisation des ressources
- 

154 logements :

112 logements seniors

équipés pour personnes à mobilité réduite

- 76 appartements de 2 à 2.5 pièces
- 36 appartements de 3 pièces

28 studios pour étudiants

12 chambres répartis dans 2 appartements communautaires

- 6 pour seniors géré par l'HAGES
- 6 pour adultes avec déficience intellectuelle légère, géré par Fondation Ensemble

1 appartement de 5 pièces pour concierge sociale

1 chambre d'hôtes pour visites seniors



2 bâtiments de 5 & 7 étages

Sont réunis sous le même toit dans une culture du Vivre ensemble

167 seniors seuls ou en couple

28 étudiants

6 adultes avec déficience intellectuelle

56 enfants en crèche

7 partenaires pour services & prestations
de proximité aux locataires & au public

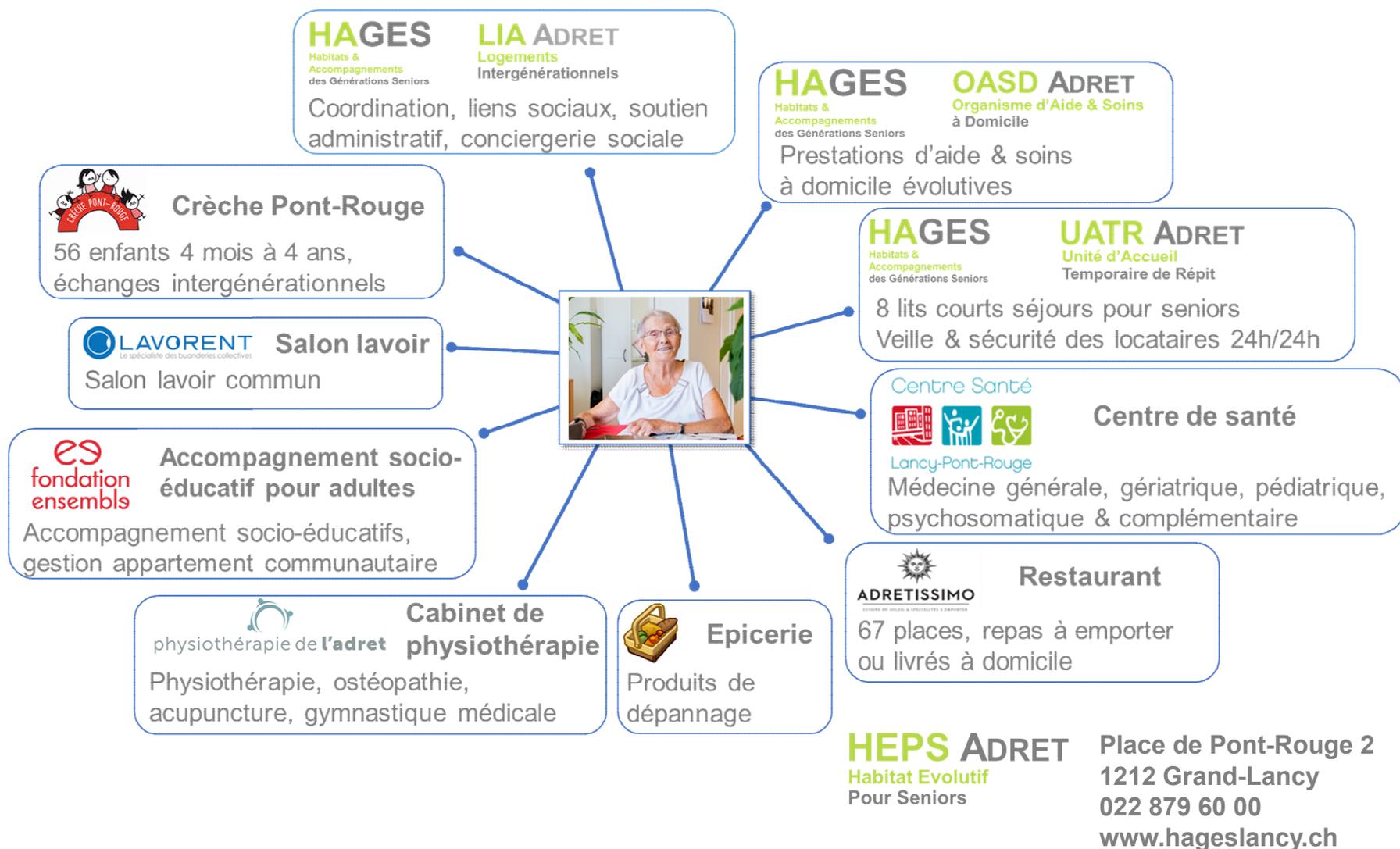


Maintient à domicile des seniors le plus durable possible par des prestations progressives & des actions préventives

Offres aux locataires & au public de services à la personne & de commerces de proximité

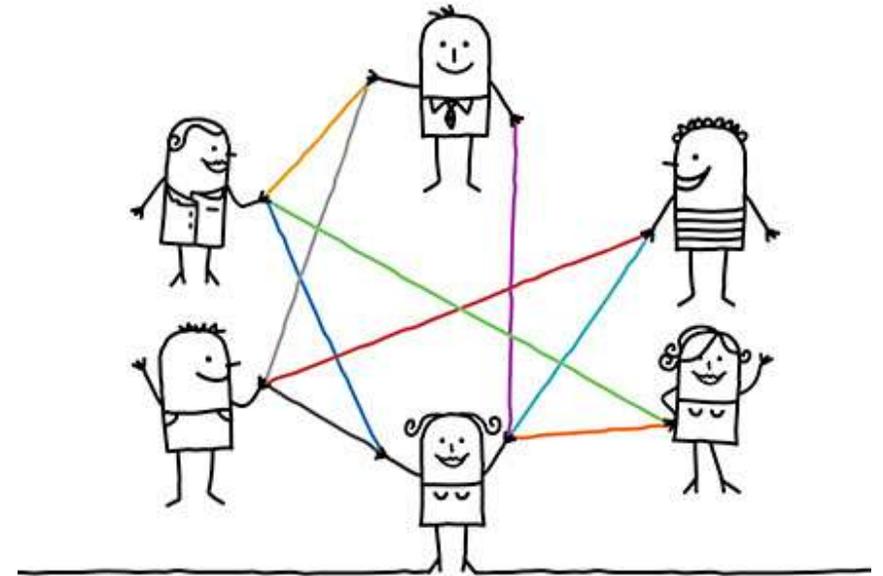
HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors



HEPS ADRET
Habitat Evolutif
Pour Seniors

Une philosophie du vivre ensemble



Chaque locataire & partenaire s'engage à

- adhérer à la charte «Vivre ensemble à l'Adret»
- être acteur actif dans la dynamique de l'Adret
- proposer, organiser, participer (rencontres, activités, etc.)

Des ouvertures vers l'extérieur favorisées par commerces & services, ateliers, activités, etc.



Des espaces communs favorisent les échanges

- Salle polyvalente
- Salons d'étages, terrasse 5^{ème}
- Salon lavoir

« SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES : PRESENCES ACTIVES »

L'équipe encadrante est centrale, elle doit :

- Renforcer les liens intergénérationnels en favorisant la rencontre entre les étudiants, les seniors et les enfants de la crèche.
- Encourager l'indépendance et les possibilités de choix des locataires en les soutenant à l'élaboration de projets renforçant leur autonomie.
- Entretenir des relations conviviales et de confiance avec les locataires et être disponible pour tout entretien.
- Accueillir et accompagner les nouveaux locataires en leur mettant à disposition toutes les informations nécessaires concernant l'Adret.
- Mettre en œuvre les moyens utiles pour favoriser la vie collective au sein de l'Adret, encourager les moments de rencontres entre les locataires et développer des activités avec les partenaires.
- Entretenir une dynamique d'échanges et d'entraide dans les lieux de vie collectifs.
- Assurer et coordonner la mise en place de prestations des présences actives avec les étudiants et veiller au bon fonctionnement de ces prestations.



« SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES : PRESENCES ACTIVES »

Les +

Un groupe d'étudiants, riche et varié.

Le système des PA est un vrai bénéfice, tant pour celui qui les émet (étudiant) que pour celui qui reçoit (senior) ainsi que pour la structure de l'Adret et le concept du Vivre Ensemble.

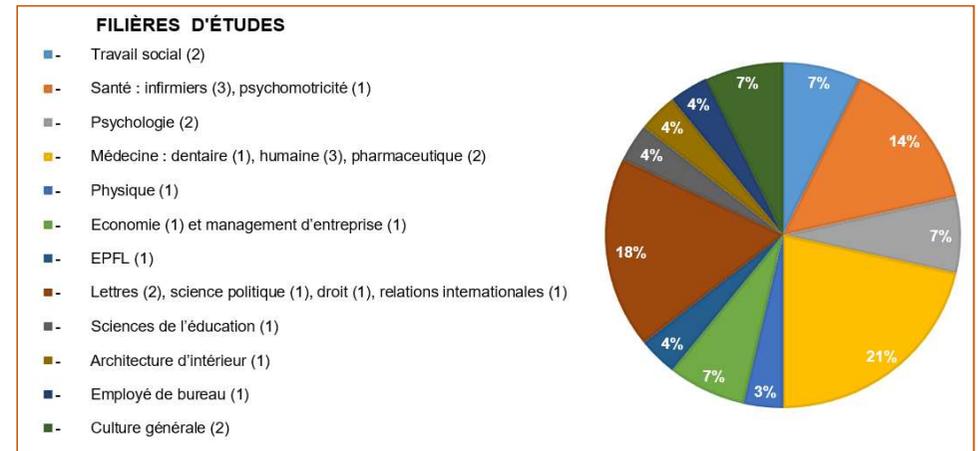
Les PA participent ainsi à une des stratégies pouvant préserver l'autonomie ainsi que l'environnement social et relationnel le plus longtemps possible auprès d'une personne vieillissante.

Elles ouvrent une opportunité supplémentaire (au-delà du voisinage et de la rencontre dans les espaces communs) de partager leurs expériences privées personnelles de façon intergénérationnelle.

Les -

L'aspect organisationnel est quelque fois difficile à réaliser, compte tenu des horaires de vie différents entre les étudiants et les seniors.

La PA, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, doit se glisser dans leur agenda quelque fois très serré.



LOCATAIRES

- Adhère à charte «**Vivre ensemble à l'Adret**»
- Acteur actif dans dynamique Adret
- Propose, organise, participe (rencontres, activités, etc.) = **non institutionnalisé**

ETUDIANTS

En plus des engagements locataires, signe **contrat de présence active** (activités seniors ou travaux intérêt général) de **5 heures** par mois => **réduction loyer**

ADULTES AVEC DEFICIENCE

- Participe aux activités communes (appart communautaire & structure)
- Désinstitutionnalisés => considérés comme autres locataires (financent loyers, soins, aides & autres)

PARTENAIRES

- Signe **convention de partenariat**
- Offre des prestations adaptées à l'évolution des besoins des locataires
- Organise des actions préventives & autres ateliers (cuisine, wellness, etc.)

CRECHE

- En plus des engagements partenaires
- Participe aux activités communes
 - Repas enfants pris au restaurant
 - Espaces de travail mutualisés

**ENGAGEMENT DE CHACUN
= REUSSITE DES LIENS**



Critère d'admission

Seniors

- Âge AVS (conjoint 59 ans minimum)
- Durée séjour à Genève de 2 ans min. sur 5 dernières années
- Situation sociale, état de santé et/ou autonomie répondant aux critères définis (évaluation)

Etudiants

Inscrit auprès d'une université ou autres écoles, dans le cadre d'études supérieures en cours ou à venir.



L'Adret en livre

HABITER DANS LA SOCIÉTÉ DE LONGUE VIE

Le projet ADRET à Lancy

Claude Dupanloup
Jean-Pierre Fragnière



SOCIALINFO●

Merci de votre attention



Place de Pont-Rouge 2, 1212 Grand-Lancy - www.hageslancy.ch